

# BIC TRIMESTRIEL

JANVIER 2017  
N° 33



## SOMMAIRE

2	<b>EDITORIAL</b>
	<b>VIE MUNICIPALE</b>
5	L'essentiel des conseils municipaux
6	Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes
8	Projet pôle enfance, jeunesse, associations
10	La ZAC du Moulin à Vent
11	Les chemins / l'étude centre bourg
12	Retour en images
14	Le repas des aînés
15	Le conseil des aînés
	<b>VIE CULTURELLE</b>
15	Ecole de musique de la Flume
16	La bibliothèque
	<b>ENFANCE ET JEUNESSE</b>
17	L'accueil loisirs et l'animation jeunesse
18	Les T.A.P.
	<b>VIE SCOLAIRE</b>
19	Ecole Arc en Ciel
	<b>VIE SPORTIVE ET LOISIRS</b>
20	Football Club Chapelle Cintré
22	Déclic et la Raquette d'Or
23	Comité des Fêtes
24	Découverte VTT Cintré
	<b>VIE SOCIALE</b>
25	Le Centre Intercommunal de l'Action Sociale
	<b>VIE ECONOMIQUE</b>
27	Activités commerciales & professionnelles
	Professions libérales
	<b>VIE PRATIQUE</b>
29	Le recensement / Autorisation de sortie du Territoire
30	La carte d'identité et le passeport
31	Urbanisme / sacs jaunes / voirie, éclairage public / eaux pluviales, eaux usées
32	Récupération des bouchons / infos utiles





L'éditorial ci-après est constitué d'extraits du discours prononcé par M. Le Maire à l'occasion de la cérémonie des vœux samedi 14 janvier.

En ce début d'année 2017, je forme les vœux les meilleurs pour tous les habitants de Cintré et des environs, des vœux de solidarité, de santé, de travail et de petits bonheurs au quotidien dans un monde aujourd'hui tourmenté mais qui reste debout, fier de ses valeurs et qui garde l'espérance.

Tout d'abord, je vous propose un retour sur les travaux réalisés en 2016 par le personnel de notre service technique :

- Les abords du city park ont été aménagés



- Dans le secteur de Beauregard, des allées piétonnes ont été remises en état
- Rue des Ifs, à la suite des travaux de voirie, les abords ont été paysagés avec des palis d'ardoises et vont être prochainement agrémentés de fleurs
- Les chemins de campagne ont fait l'objet de l'entretien habituel
- Les cheminements du parvis de l'église ont été restructurés. Le matériau employé est un mélange de sable et de ciment. Ces travaux d'embellissement vont se poursuivre avec des plantations dans les semaines à venir.
- L'accès de l'école privée a été sécurisé.
- Une dalle béton a été coulée pour accueillir la nouvelle aire de jeux de l'école Arc En Ciel.
- Les bâtiments communaux y compris ceux de l'école publique ont fait régulièrement l'objet de travaux d'entretien.

D'autres travaux plus spécifiques ont été réalisés par des entreprises extérieures.

- A la sortie du bourg en direction de La Chapelle Thouarault, la rue des Ifs, a subi un changement radical. Sécurité et esthétique sont désormais de mise.

- Les habitants de la résidence St Roch bénéficient maintenant d'un éclairage public par LED suite au changement des candélabres.
- Les travaux de viabilisation de la dernière tranche du Clos de la Vallée et de la première tranche de la ZAC du Moulin à Vent ont été réalisés en 2016 avec les aménageurs respectifs NEXITY et TERRITOIRES
- L'école maternelle Arc en Ciel a été dotée d'une nouvelle aire de jeux en partie financée par le biais de la réserve parlementaire.
- Les fenêtres de la mairie ont été remplacées. Il s'agit là d'une 1<sup>ère</sup> phase de travaux d'isolation.

Ainsi que je vous l'avais annoncé lors des vœux 2016, une étude d'aménagement de la place du centre a été confiée au cabinet SITADIN. Différentes réunions ont déjà eu lieu d'une part avec les élus, et d'autre part, avec un groupe de cintréens volontaire et soucieux d'apporter ses points de vue et ses réflexions sur le projet. D'autres réunions sont prévues dans le courant de ce premier trimestre. D'ici la fin de l'année ou courant 2018, nous pourrons visualiser la transformation de notre place.

Nous souhaitons que cette place devienne de plus en plus un lieu favorisant l'échange et la convivialité. A ce sujet, je vous rappelle que, depuis le mois de février 2016, un marché y est organisé tous les dimanches matins.

Je vous invite à vous y rendre pour y retrouver divers commerçants qui vous proposeront fruits, légumes, galettes, huîtres et poulets grillés. Ce marché n'entrave en rien l'activité de nos commerçants sédentaires puisque, au contraire, cette animation dominicale leur a procuré des retombées en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires. Quitte à me répéter, je vous invite à vous y déplacer pour y faire régulièrement vos emplettes. Je rappelle que ce marché ne pourra perdurer que si il est suffisamment fréquenté.

L'autre projet important du mandat est le pôle enfance jeunesse associations.

En 2016, un groupe constitué d'élus, d'enseignants, de membres d'associations, d'assistantes maternelles, de responsables de l'UFCV a planché sur ce dossier.

En novembre, le lancement du projet et la consultation à assistance à maîtrise d'ouvrage ont été votés par le conseil municipal.

Les jeunes du CMEJ, bouillonnants d'idées, sont à l'initiative de l'installation d'une table de pique-nique, d'un poulailler. Ils ont participé à l'animation et au service à l'occasion du repas des aînés, organisé une journée ramassage de déchets sur la commune. Actuellement, ils réalisent une enquête pour recenser les besoins et attentes de leurs copains et copines.

Le mandat du CMEJ vient à terme en 2017. Il y aura donc une nouvelle élection. Je remercie tous ces jeunes pour leur implication dans la vie locale.

Fin 2016, le conseil des aînés a été constitué. Ils se sont réunis à plusieurs reprises faisant preuve de dynamisme et se révélant force de propositions. 2017 sera l'année des 1ères réalisations initiées par ce conseil.

Et maintenant que nous réserve 2017 ?

▪ Dans le domaine de l'urbanisme, nous verrons s'ériger les premières constructions de la dernière tranche du Clos de la Vallée et de la première tranche de la ZAC du Moulin à Vent.



Il s'agit de programmes de constructions libres, d'accessions aidées et de petits collectifs à vocation sociale.

Ces opérations immobilières totaliseront une centaine de logements.

▪ Vous assisterez à un changement important au niveau de l'angle de la rue des Ifs et de la place du Chêne Vert.

En effet, ARCHIPEL HABITAT procédera à la démolition des bâtiments actuels pour laisser place à une nouvelle construction qui abritera au rez-de-chaussée des cellules professionnelles à destination notamment des cabinets infirmiers et de kinésithérapie. A l'étage, 8 logements de type 2, 3 et 4 seront aménagés.

Les travaux devraient débuter d'ici la fin de ce 1<sup>er</sup> semestre 2017 et s'achever courant 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.

▪ Dans le cadre de la réhabilitation du centre bourg, d'autres projets sont à l'étude. Comme il est de coutume, nous vous tiendrons informés lorsque ces dossiers seront plus aboutis.

Les deux groupes en place continueront à travailler avec les cabinets d'études et nos partenaires cintréens sur les deux projets importants de notre mandat : la place du centre et le pôle enfance.

▪ Le bâtiment de la mairie fera l'objet d'une 2<sup>ème</sup> tranche de travaux avec l'isolation par l'extérieur des façades sud et ouest ainsi que le remplacement de la porte d'entrée du public. Une fois ces travaux terminés, notre mairie aura enfin un look plus actuel.

▪ Les locaux de la bibliothèque seront une nouvelle fois agrandis. Les employés communaux viennent de débuter ce chantier.

▪ Au cours de l'année, ils procéderont à la rénovation du hall d'entrée de la mairie et du bureau de l'accueil.

En 2017, notre commune accueillera un événement important :

▪ **le comice agricole.** Il aura lieu **le samedi 2 septembre.**

Son bureau est composé de Mme Armelle BILLARD, conseillère départementale, Denis LEMARCHAND, conseiller délégué et Olivier MOIZAN, agriculteur. Ils fédèrent autour d'eux une équipe d'agriculteurs dynamiques et motivés.

Bien entendu, nous vous reparlerons au fil du temps des préparatifs de cette grande manifestation.

En marge de ce comice, **le forum des associations se déroulera le même jour sur le site du comice agricole.**

2017 est une année charnière puisque nous sommes à mi-mandat.

Mon équipe et moi-même avons tenu à développer une véritable relation citoyenne. Pour tisser ces liens avec la population, nous misons sur la concertation et la coopération notamment par la constitution de groupes de travail.

Aussi, nous avons à cœur de vous rencontrer, vous consulter, vous informer avant de décider.

Je remercie les membres des groupes qui se sont formés pour plancher sur les dossiers jeunesse, équipements, transports, chemin, place du centre, pôle jeunesse, le marché.

Toujours dans l'optique d'aller à votre rencontre, les élus vous proposent plusieurs fois par an un « café citoyen » lors du marché dominical. Autour de ce café citoyen, nous souhaitons dialoguer avec vous, répondre à vos interrogations, recueillir vos doléances ... et pourquoi pas vos félicitations !



Nous espérons que ce type d'action trouve un écho positif auprès de vous.

La vie des cintréens s'articule aussi essentiellement au sein de l'intercommunalité dont le dynamisme est une force. Nous sommes adhérents et partenaires actifs au sein de nombreux syndicats ou organismes tels que le CIAS, l'OSCOR, le syndicat de gendarmerie, l'école de musique de la Flume qui vient de souffler ses 30 bougies.

L'intercommunalité permet de réfléchir, travailler, financer et réaliser de grands projets qui ne pourraient pas voir le jour s'ils demeuraient au niveau communal.

Ainsi, l'an passé, la piste d'athlétisme a été inaugurée sur la commune de Le Rheu.

Très prochainement, un pôle tennis sera construit sur la commune de l'Hermitage.

Une réflexion sur une piscine intercommunale reste d'actualité mais concernera un territoire plus étendu regroupant des communes des secteurs ouest et nord.

L'avenir des communes se dessine désormais avec la mutualisation des moyens et des compétences.

Mais ne peut-on pas réfléchir plus globalement lorsque l'on parle de mutualisation. Nous constatons, ici et là, la naissance de communes nouvelles. Ces regroupements ont un effet de levier sur l'amélioration des services et des ressources communales.

Un proverbe africain nous rappelle cette réalité :

**SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN.**



Les transferts de compétences vers les services de Rennes Métropole se poursuivent.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les compétences voirie et éclairage public sont assumées pleinement par les services de Rennes métropole qui gèrent ainsi les voies départementales et communales de l'ensemble du territoire métropolitain.

La compétence assainissement aussi bien pour les réseaux d'eaux pluviales que pour les réseaux d'eaux usées est également dévolue à Rennes Métropole.

Dans le cadre de la compétence « collecte des déchets », un changement interviendra dans votre vie quotidienne. Il s'agit du remplacement des sacs jaunes par des bacs individuels qui seront livrés à votre domicile courant mars 2017.

Toutes informations utiles sur ces sujets ont fait et feront à nouveau l'objet d'articles dans les journaux municipaux et figurent déjà sur le site internet de la commune.

La compétence aménagement du territoire métropolitain s'articule notamment autour du PLH (plan local de l'habitat). Avec mes collègues du secteur, j'ai signé le 7 décembre dernier, le nouveau PLH qui engage la commune à produire une quarantaine de logements par an.

Toujours en rapport avec cette notion d'aménagement du territoire, Rennes Métropole et ses 43 communes ont entrepris l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal).

L'enjeu primordial est de traduire les grandes politiques définies dans le projet de territoire de Rennes métropole.

Dans le registre de la mutualisation des moyens, les maires des communes du secteur : La Chapelle Thouarault, Saint Gilles, L'Hermitage, Le Rheu, Mordelles, Le Verger, Chavagne et Cintré, se sont constitués en comité de secteur.

Nous nous retrouvons très régulièrement afin de travailler ensemble sur les sujets liés aux politiques métropolitaines, mettre en œuvre des décisions coopératives et mutualisées, par exemple, l'acquisition de matériel en commun.

2017 sera aussi une année particulière puisque comportant 2 scrutins majeurs :

Les 22 avril et 7 mai : l'élection présidentielle

Les 11 et 18 juin : les législatives.

Comme partout en France, vous avez été nombreux à vous inscrire sur les listes électorales : 164 nouvelles inscriptions à Cintré.

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie. Le vote est un droit mais aussi un devoir qui nous permet de ne pas laisser les autres choisir à notre place.

En ces jours où l'on célèbre malheureusement les dates anniversaires des tragiques attentats du début de l'année 2015, n'oublions pas que le bien vivre ensemble est le ciment de la démocratie.

Comme il est de coutume maintenant je vais vous livrer quelques chiffres concernant notre commune :

Aujourd'hui, Cintré compte officiellement 2254 habitants.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer 14 naissances en 2016.

Avec l'arrivée de 45 nouvelles familles en 2016, Cintré avoisine les 2400 habitants.

38 permis de construire ont été enregistrés l'an dernier.

321 élèves sont scolarisés dans nos deux écoles, 211 à Arc en Ciel et 110 à St Joseph.

210 enfants fréquentent régulièrement notre restaurant scolaire.

Ces chiffres démontrent que Cintré est une commune attractive, en pleine évolution, riche d'un environnement et d'une qualité de vie à seulement quelques kilomètres de Rennes.

**BELLE ET HEUREUSE ANNÉE !**

**Jacques RUELLO,  
Maire.**

# L'essentiel des conseils municipaux

L'ensemble des délibérations est à disposition du public en mairie.

## Conseil municipal du 21 novembre 2016

Présents : Autin Thierry, Boscher Pierre-Yves, Brégent Agnès, Delabuis Monique, Germain Erwan, Guerin Valérie, Houée Jean-François, Lemarchand Denis, Le Rest Maël, Masson-Belorgey Jennifer, Magand Jean, Morlais Jean-Luc, Pavis Hervé, Ruello Jacques, Texier Beatrice.

Absents excusés : Lechat Christophe, Serriere Jocelyne, Traon Dominique.

Absente : Pidou Laurence.

### Urbanisme

#### Débat sur les orientations générales du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Le conseil municipal prend connaissance et débat des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

#### Transfert de la compétence voirie à Rennes Métropole – Transfert des agents

Le principe du transfert du service de la voirie municipale est approuvé, sans qu'aucun poste ne soit transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2017 au regard de la quotité de temps que les effectifs de la commune consacrent à l'exercice de cette compétence. Vote : unanimité

## Conseil municipal du 16 janvier 2017

Présents : Autin Thierry, Boscher Pierre-Yves, Brégent Agnès, Delabuis Monique, Germain Erwan, Guerin Valérie, Lechat Christophe, Lemarchand Denis, Le Rest Maël, Magand Jean, Masson-Belorgey Jennifer, Morlais Jean-Luc, Ruello Jacques, Texier Beatrice, Traon Dominique.

Absents excusés : Houée Jean-françois, Pavis Hervé, Pidou Laurence, Serriere Jocelyne.

### Urbanisme

#### Dénomination des voies de la ZAC du Moulin à Vent 1<sup>ère</sup> tranche et du lotissement Dupré

Il est décidé de retenir les noms de rues suivants :

Pour la 1<sup>ère</sup> tranche de la ZAC du Moulin à Vent :

Rue de la Vaunoise.

Pour lotissement Dupré : Rue de la Baurade.

Vote : unanimité

### Finances

#### Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif

Il est décidé d'engager, de liquider, et de mandater les dépenses d'investissement au titre de l'exercice 2017 tel que présenté.

Vote : unanimité.

#### Mise en place d'une garantie d'emprunt au profit de la Société Territoires et Développement sur la ZAC du Moulin à Vent.

#### Plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) de l'aérodrome de Rennes Saint-Jacques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du projet de plan de servitudes.

### Finances

#### Budget principal 2016 – Décision modificative n°6

Les modifications proposées sont acceptées.

Vote : unanimité

### Jeunesse-Sport- loisirs

#### Projet Pôle Enfance – Jeunesse – Lancement de la consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage et demandes de subventions

Il est décidé de lancer le projet « Pôle, enfance jeunesse »,

Vote : unanimité

### Divers

#### Rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité des services d'eau potable

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité des services d'eau potable.

Il est décidé d'accorder la garantie de la Commune de Cintré à la Société Territoires et Développement, à hauteur de 80 % du montant emprunté de 900 000 €, destiné à préfinancer les travaux d'aménagement de la ZAC du Moulin à Vent.

Vote : unanimité.

### Affaires scolaires

#### Participation 2017 au titre du contrat d'association avec l'école privée « Saint-Joseph »

Le montant de la participation annuelle 2017 est fixé à 47.941,60 €.

Vote : unanimité

#### Convention relative au financement du Réseau d'Aides Spécialisées du secteur de Mordelles

Les termes de la convention sont acceptés. Vote : unanimité.

### Affaires sociales

#### L'Etape – Convention de partenariat pour l'année 2017

Les termes de la convention sont acceptés pour un montant de 12.300 € et un total de 1200 heures de travail.

Vote : unanimité.

### Jeunesse-Sport- loisirs

#### Ecole de Musique de la Flume – Rapport d'activités année scolaire 2015-2016

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités de l'Ecole de Musique de la Flume.

## Enquête auprès des jeunes sur les équipements ...

Durant le mois de décembre et janvier les jeunes du CMEJ ont décidé d'interroger les jeunes de 10 à 20 ans de la commune sur leurs besoins en équipements.

Cette enquête demandait de noter de 0 à 5 les équipements ci-dessous :

- Skate-Park
- Piste de Bi-Cross
- Kiosque avec bancs
- Petite tyrolienne
- Livres en libre-service
- Rénovation des terrains de tennis
- Terrain de Beach-Volley
- Panneau de basket

Les jeunes du CMEJ se sont démenés pour que le maximum de jeunes participe à cette enquête : Distribution de tracts dans les boîtes aux lettres, aux arrêts de bus, article dans le BIC hebdo, affiches...

Nous avons eu 54 retours :

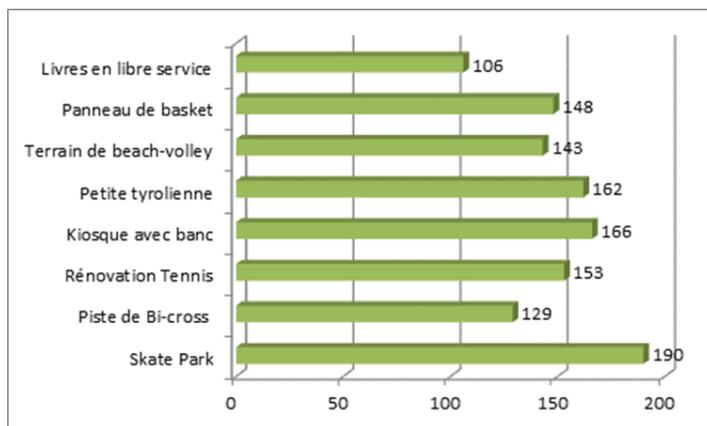
- 39 de 10 à 14 ans
- 15 de 15 à 20 ans

L'analyse de cette enquête fait ressortir trois projets :

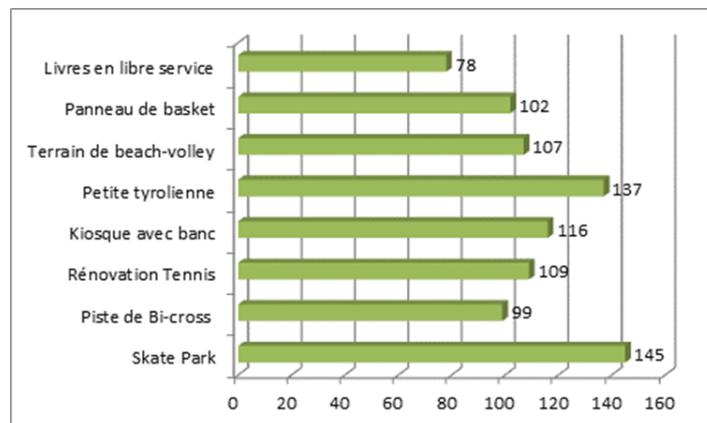
- Le Skate-Park tout âge confondu
- La petite tyrolienne pour les 10-14 ans
- Le kiosque avec bancs pour les 15-20 ans

Les jeunes du CMEJ vont défendre ces projets devant le conseil municipal prochainement.

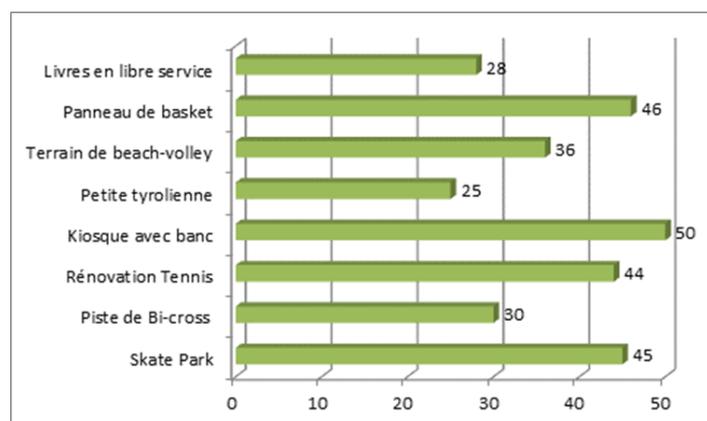
### Tout âge confondu



### De 10 à 14 ans



### De 15 à 20 ans



## Les poules sont arrivées



Depuis le début décembre, 3 poules et un coq ont rejoint le poulailler, mis en place par le CMEJ, derrière l'Anim' Jeunesse et près de la garderie des Petits Bouts. Elles font le bonheur des petits de la garderie.

N'hésitez pas à leur rendre visite avec vos enfants.

Vous découvrirez :

- 3 poules Blacky, Coquette, Miss Blue
- et notre coq Jazz.

Vous verrez ces poules naines de soie sont très belles et adorables.

Elles pondent peu mais nous espérons avoir des poussins aux beaux jours.

Nous avons un petit règlement simple :

- Nous sommes des poules et non des objets, respectez nous.
- Attention à bien refermer la barrière.

Pour les responsables de la semaine :

- A la tombée de la nuit, nous rentrons seuls dans notre maison. Si vous voulez nous enfermer dans notre maison le soir, surtout n'oubliez pas de venir nous ouvrir le matin.
- N'oubliez pas de contrôler notre mangeoire et abreuvoir.
- Nettoyez notre poulailler une fois par semaine et remplacez notre paille.

Nous mettons en place un planning pour s'occuper du poulailler.

Si avec vos enfants, vous voulez vous occuper du poulailler pendant une semaine, contactez Boris au 06-27-08-47-93

ou [boris.Garreau@ufcv.fr](mailto:boris.Garreau@ufcv.fr)



## Pôle enfance, jeunesse et associations



Durant le second trimestre 2016, les rencontres des 4 groupes de travail nous ont permis de recenser les besoins ci-dessous

Petite enfance : 252 m2  
 Enfance et Jeunesse : 269 m2  
 Associations et Ecole de Musique : 755 m2  
 Scolaire et périscolaire: 220 m2.

A la rentrée, un groupe de travail formé d'élus des commissions (Affaires sociales/petite enfance et Education/jeunesse/associations) s'est réuni afin d'optimiser et rationaliser les besoins en

Mutualisant des surfaces  
 Réduisant certaines surfaces  
 En rendant optionnel certains besoins  
 En écartant certains besoins.

L'objectif était de passer sur une surface de 1000 m2 plus conforme à nos capacités budgétaires.

Les besoins ci-dessous ont été présentés au conseil municipal en novembre 2016 pour lancer une assistance à maîtrise d'oeuvre avec en besoins de base.

Jeunesse	239 M2
Association	325 M2
Petite enfance	252 M2
Scolaire et Périscolaire	225 M2
<b>Total</b>	<b>1041 M2</b>

Besoins annexes à ajouter	
Terrasse petite enfance	100 M2
Garage/Rangement (Utiliser les préfabriqués actuels)	
Préau	100 M2
Non retenue	
Salle de danse avec parquet	100 M2
Salle de musique supplémentaire	10 M2

### Pour Enfance et jeunesse

Bureau coordination	16 m2	
Local 9/12 ans	70 m2	
Local + 13 ans	70 m2	
Stockage	13 m2	
Salle Art Plastique	40 m2	Besoin Jeunesse 30 m2 Besoin Asso 40 m2
Cuisine	30 m2	Besoin Asso 30 m2 Besoin Périscolaire 20 m2

### Pour le scolaire et périscolaire

Salle de garderie	25 m2
Salle de garderie	50 m2
Salle de gouter	50 m2
Dortoir	50 m2
Salle étude	50 m2

## Pour les associations

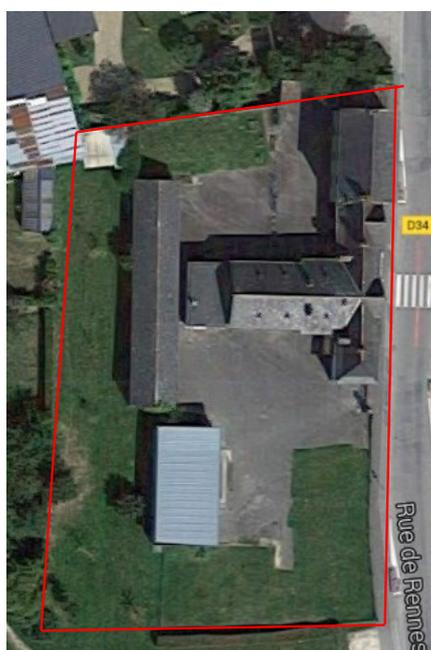
3 bureaux de 10 m2	30 m2	
3 salles de réunion séparées par des cloisons mobiles	40 m2 20 m2 20 m2	Ces 3 salles sont à mutualiser avec salle de vidéo de 20 m2, club des aînés 70 m2 et salle de réunion association de 60 m2
Scène théâtre	50 m2	
Salle solfège	50 m2	
Salle musique	10 m2	
Rangement	15 m2	
Toilettes	40 m2	Pour tous sauf 0-3 ans
Douches	10 m2	Mutualisé avec 0-3 ans
Accueil	40 m2	Mutualisé avec Jeunesse

## Pour la petite enfance

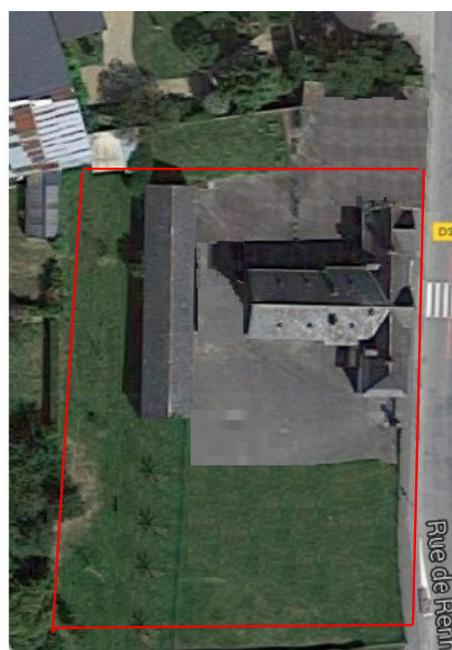
Accueil	50 m2
Bureau Ripame	12 m2
Salle motricité	80 m2
Salle activité	60 m2
Sanitaire	15 m2
Dortoir	15 m2
Rangement	20 m2

Les locaux ne peuvent être mutualisés en raison de contraintes de réglementation.

### Espace Actuel



### Espace Futur



# La ZAC du Moulin à Vent : urbain et nature à la fois



Répondant à la croissance démographique forte, Cintré s'agrandit depuis plusieurs années et la ZAC du Moulin à Vent constitue le cœur de cette évolution. Ce quartier

ainsi, la mixité générationnelle sera naturellement créée grâce à la variété des logements.

La ZAC du Moulin à vent constitue le premier développement de la commune vers l'est. Il a été pensé pour s'inscrire dans la morphologie du bourg et de son territoire, pour assurer la transition entre les nouveaux lotissements et les premiers quartiers du centre-bourg, des chemins piétonniers à la voirie.

situé à l'est de la commune initie la dynamique immobilière des années à venir.

Le dossier de création a été réalisé le 9 octobre 2007. Son aménagement a été confié à la SEM TERRITOIRES.

Le Moulin à Vent profitera du calme préservé de son cadre naturel arboré et de la proximité de commerces du centre-bourg. Il est en connexion avec la nature : ce projet s'établit dans une démarche durable et écologique, dans le respect du cadre de Cintré. Les haies, les fossés, les taillis et les groupements d'arbres s'intégreront au dessin futur des espaces naturels. L'aménagement de la coulée verte permettra de relier le centre bourg avec le paysage de la Vaunoise.

La programmation de la ZAC du Moulin à Vent a évolué pour tenir compte des nouveaux objectifs de production du PLH 2015-2020 qui sont les suivants sur la commune de Cintré :

- Locatif social (PLUS – PLAI) : 15 à 20 %
- Accession sociale : 15 %
- Produits libres : 45 à 50 %
- Produits régulés : 20 %

Ce nouveau quartier résidentiel offrira un cadre de vie agréable aux formes urbaines et architecturales diversifiées.

L'urbanisation se fera en 5 tranches avec un total d'environ 368 logements dans une diversification des formes urbaines et de financement dans les conditions suivantes :



	Marché libre	PLUS/PLAI	Autres aidés	Total
<b>Lots libres</b>	143			143
<b>Lots denses et groupés</b>	93			93
<b>Logements intermédiaires</b>	29	56	47	132
			<b>Total général</b>	<b>368</b>

## Les faits majeurs réalisés en 2016

Attribution d'un programme de 8 logements sociaux à Néotoa

Lancement de la commercialisation de 19 lots individuels

Mise au point d'un projet de 8 maisons en produits régulés (terrain+maison à moins de 200 000€ TTC) avec deux constructeurs de maisons individuelles (Lamotte et Maisons Création)

Démarrage des travaux de viabilisation de la tranche 1

Jusqu'à présent l'opération s'est déroulée selon le calendrier envisagé.

Le 31 août dernier une réunion d'information a rassemblé les riverains proches de ce chantier.

Vous pouvez découvrir sur la photo ci-contre les premiers travaux de la ZAC.



## Les chemins

Voici les travaux qui ont été réalisés pour l'entretien des chemins durant le dernier trimestre 2016.

Le chemin sur le secteur de Villemeu, à proximité du clos de la vallée, a été profilé, sans apport de matériaux, dans le but de le rendre plus praticable pour les randonneurs et coureurs à pieds sachant que peu d'engins agricoles l'utilisent.

L'empierrement et le busage sur le cintirius a été poursuivi afin de résoudre les problèmes d'écoulement d'eau pendant l'hiver. Celui-ci est utilisé par les exploitants.

Les chemins de Beauregard ont été remis en état par le service technique ce qui permettra aux cintréens d'avoir des accès agréables pour rejoindre le centre bourg.

De l'élagage a été réalisé par l'ETAPE sur le secteur de la Marois.

Merci à M. Marcel LEAL, cintréen, pour le cliché ci-dessous.



Comme vous avez pu le voir en décembre, le parvis de l'église a été réaménagé (photo ci-dessus) pour sécuriser l'accès sans oublier que celui-ci optimisera le temps des agents pour l'entretenir.

## Etude centre bourg

L'étude de faisabilité de restructuration du cœur de bourg de Cintré est aujourd'hui en cours. Elle est conduite par le cabinet d'étude Sitadin de Rennes appuyé par le cabinet d'urbanisme Servicad. Ce cabinet a été choisi après consultation de cinq candidats.

L'étude a commencé en octobre, et durera 6 mois environ. Elle se déroulera en 3 phases :

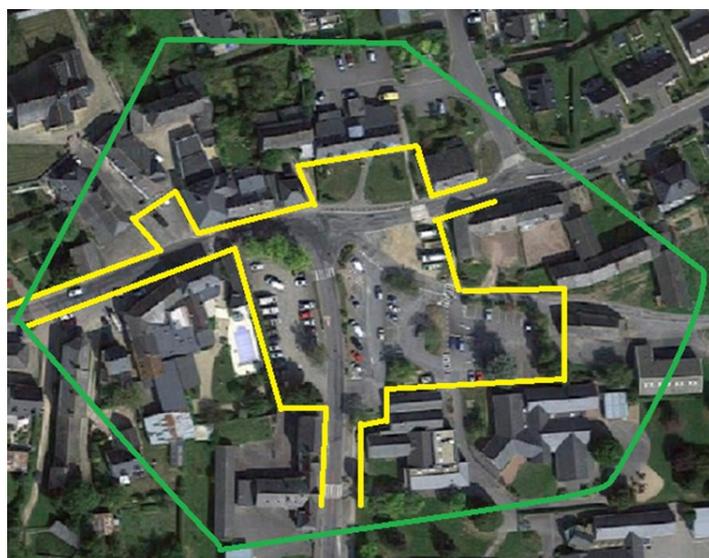
- 1<sup>ère</sup> phase de diagnostic
- 2<sup>nd</sup>e phase de scénarii
- 3<sup>ème</sup> phase de programme d'action

Nous rentrons actuellement dans la seconde phase.

Comme à son habitude, l'équipe municipale a souhaité que la population soit impliquée dans ce projet. Un groupe de travail composé de 16 cintréens, a été constitué. Celui-ci s'est déjà réuni une fois en octobre. Deux réunions ont eu lieu également avec les élus. D'autres réunions vont avoir lieu dans les semaines à venir.

Cette étude a pour but d'apporter une aide à la maîtrise d'ouvrage, mais aussi de définir le projet pour la maîtrise d'œuvre. Cette opération de maîtrise d'œuvre devait commencer courant du second semestre 2017.

Suite au transfert de la compétence voirie à Rennes Métropole c'est cette dernière qui assure le financement de cette opération.



Périmètre de l'étude

# Retour en images ...



Mise en place de la structure réalisée par le personnel du service technique.



Le résultat !



Remise du Trophée zéro phyto à la commune de Cintré.



M. Le Maire et le personnel du service technique avec le Trophée zéro phyto.

## Retour en images ...



Accueil des assistantes maternelles avec les enfants à la bibliothèque.



Exercice d'évacuation au restaurant scolaire.



Victoire des CM2 de l'école Arc en Ciel à « tout l'office court ».



Remise d'un kit de coloriage par M. Frédéric CHOQUET aux assistantes maternelles.



Spectacle pour les enfants et leurs assistantes maternelles.



Noël des enfants du personnel communal.

## Repas des aînés

Le 28 janvier dernier, s'est déroulé, comme chaque année, le traditionnel repas des aînés. Entre les aînés, leurs conjoints et des élus nous étions presque 100 à participer à cette journée.

Avant de commencer à déjeuner trois personnes de plus de 90 ans ont été honorées :

Mme Hélène COLIN, Mme Marie SOUFFLET, M. Roger TOUFFET (dont photo ci-contre en compagnie de M. Hervé PAVIS, Adjoint délégué aux affaires sociales).

Puis, vers la fin du repas, l'ensemble « musique populaire » de la Flume (photo ci-dessous) a rejoint le groupe pour interpréter diverses chansons de la variété française que des aînés ont repris avec plaisir.

L'un d'eux, M. Denais, (photo ci-contre) a d'ailleurs poussé la chansonnette à travers le répertoire de Tino Rossi.

Il a eu un franc succès !

Ce moment de l'année est toujours attendu avec impatience et bien apprécié.



## Le conseil des aînés

Le groupe s'est réuni le 15 décembre 2016 et a été très productif.

De nombreuses remarques et propositions ont été exprimées ; toutefois, certaines remarques ne relevaient pas de la responsabilité de la commune comme par exemple le changement des couloirs aériens qui génère des nuisances.

Les propositions étaient variées et originales et touchaient des domaines très différents : la formation, la circulation, les travaux.

Il a été souhaité d'honorer tous les plus de 90 ans lors du repas des anciens et pas seulement les doyens. Ce qui a été fait.

Des bancs sont souhaités au bord de l'étang des orchidées mais aussi au cimetière. Le prochain budget qui va être voté tient compte de ces demandes.

Certaines propositions concernent des travaux que le service technique peut réaliser. Aussi ces suggestions ont été transmises aux commissions concernées qui en étudieront la pertinence et le calendrier de réalisation.

La résolution des problèmes de circulation (vitesse, non respect des priorités) repose sur le comportement « civique » des cintréens et la commune est très consciente de toutes les difficultés.

Nous vous tiendrons au courant des thèmes qui auront été retenus par le Conseil Municipal.

## VIE CULTURELLE

### Ecole de musique de la Flume

#### Vous avez dit musique ?

L'école de musique de La Flume à Cintré, ce sont bien sûr les cours d'instrument, les chorales et orchestres auxquels les habitants de la commune, enfants et adultes, peuvent s'inscrire à Cintré, Le Rheu, L'Hermitage ou Mordelles pour ne citer que les communes limitrophes, mais c'est aussi dans les 2 écoles élémentaires, la sensibilisation de l'ensemble des écoliers à la musique, à travers les actions des musiciens intervenants qui participent aux projets élaborés par les enseignants. L'école de musique s'implique également dans la vie de la commune à travers les animations que réalisent ses groupes.

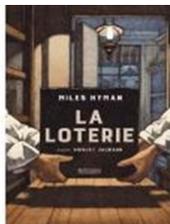


## La bibliothèque ...

ouverture au public : le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h ;  
le jeudi de 16h30 à 18 h ; le vendredi de 16 h 30 à 18 h ; le samedi de 10 h à 12 h.

Contact : Annie CHAMPION 02.99.64.40.51 ou [bibliotheque@ville-cintre.fr](mailto:bibliotheque@ville-cintre.fr)  
[www.ville-cintre.fr/culture, sports, loisirs/bibliothèque municipale](http://www.ville-cintre.fr/culture_sports_loisirs_bibliotheque_municipale)

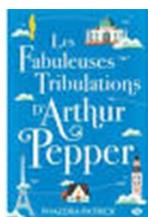
## PUBLIC ADULTE



**La Loterie**, de Miles Hyman, 139 p. Casterman, 2016

Chaque année au mois de juin dans un village de la Nouvelle-Angleterre, se déroule un rituel nommé « la loterie », pour lequel il y a plus de chance de perdre quelque chose à jamais que de gagner.

L'auteur adapte en « roman graphique » une nouvelle de sa grand-mère, Shirley Jackson, une grande dame de la littérature fantastique (1916-1965) et nous dépeint une Amérique rurale, des gens simples, si attachés à leurs traditions qu'ils en deviennent des monstres. Le dessin - à la manière d'Edward Hopper - tout en perspectives et plans serrés, est saisissant et accentue la tension tout au long du récit.



**Les Fabuleuses tribulations d'Arthur Pepper**, de Phaedra Patrick, 438 p., Ed. Milady, 2016

Comme tout anglais qui se respecte, Arthur boit son thé à heure fixe. Mais depuis qu'il est veuf, rien ne va plus. Lorsqu'il se décide enfin à se séparer des affaires de sa femme, il découvre un bracelet énigmatique qu'il n'avait jamais vu... Commence alors une enquête riche en rebondissements et révélations sur celle qui a partagé sa vie pendant 40 ans.

*Un roman qui fait chaud au cœur, à la fois excentrique, charmant et tendre.*



**La Chimiste** de Stephenie Meyer, 557 p., Ed. LGLM, 2016

Dans l'une des agences les plus secrètes du gouvernement américain, Alex est appelée "La chimiste" pour sa capacité hors normes à savoir faire parler les criminels. Mais détentrice d'informations trop confidentielles, l'agence va vouloir sa mort, et vite !

*Un thriller palpitant et original qui révèle une autre facette de cette auteure.*



**Lutter contre le stress, un remède anti-cancer** du Pr Henri Joyeux, 220 p., Ed. LGLM, 2016

Il n'y a pas de cancer sans stress. Il fait partie des conséquences. Les cancers ont des causes multiples : le tabac, la pollution, les mauvaises habitudes alimentaires, l'alcool, les excès hormonaux, les médicaments immunosuppresseurs, les virus, la génétique... et le stress qui, par voie hormonale, réduit les défenses immunitaires.

*Ce guide clair décrypte les mécanismes responsables du stress et donne des pistes pour le combattre et reconstituer ses défenses immunitaires.*

## PUBLIC ENFANT



**Sacré Raoul** de Marie-Ange Guillaume Illustré par François Roca, Ed. du Seuil, 2002

Les Fables de Lafontaine revues et corrigées. Où les animaux sont remplacés par des voitures !

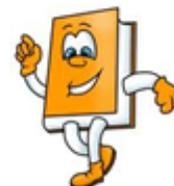
*Impertinent et corrosif... Les parents aussi apprécieront !*



**La rando en famille** de Nadège et Arnaud Wajdzik, Ed. l'apart, 2012

Tout est dit dans le titre !

*Un guide malin, plein de bonnes idées !*



## L'accueil de loisirs



### Les mercredis de novembre et décembre :

Portrait de Lucile GRUEL la nouvelle directrice de l'accueil loisirs :



Lucile est diplômée d'un DUT carrières sociales option « animation sociale et socioculturelle ». Cette formation prépare aux différents métiers de l'animation et ouvre sur des postes à responsabilité.

Après avoir été animatrice durant une dizaine d'années, avec cette formation, Lucile s'investit désormais pleinement sur le poste de directrice de notre accueil de loisirs qui lui a été

confié depuis novembre 2016.

Chaque mercredi, des « rendez-vous » sont proposés aux enfants.

Les ateliers de cuisine : préparation du goûter à destination des parents, dégustation ....

Ainsi, le mercredi avant les vacances de Noël, chaque famille est repartie avec des chocolats confectionnés par les enfants.



Un autre rendez-vous, très attendu par les enfants, est celui avec la ludothèque. Ils découvrent ainsi, individuellement ou collectivement, de nouveaux jeux.

Les mercredis sont également l'occasion pour les enfants de développer leur créativité en les laissant jouer de manière autonome avec le matériel mis à disposition.

Lors des vacances de Noël, l'accueil de loisirs de UFCV Cintré était fermé. Les enfants de Cintré (8) ont été accueillis, du 19 au 23 décembre, à l'accueil de loisirs de La Chapelle Thouarault, et ce moyennant le même tarif.

Ils ont fabriqué un père Noël, réalisé des cartes et des décorations, confectionné une buche.

Construction de cabanes, jeux sportifs, chants, musique, ont été également au programme.

Contact : [lucile.gruel@ufcv.fr](mailto:lucile.gruel@ufcv.fr) ou 06-35-45-45-05

## L'animation jeunesse

### Retour sur les dernières vacances scolaires:

Durant les vacances scolaires d'octobre et décembre, diverses activités ont été proposées.

Les jeunes se sont déplacés au bubble soccer, à la patinoire, à la piscine ou encore au bowling.

Un stage de Wave-Board en partenariat avec l'association rennaise « 9dot8 » a permis à une dizaine de jeunes de Cintré et de La Chapelle Thouarault d'évoluer sur ce skate à 2 roues.

Selon les souhaits des jeunes, des repas, des activités manuelles ou sportives ont été organisés.

### Dispositif argent de poche et actions citoyennes :

En octobre, 5 Jeunes de la commune ont effectué divers petits travaux avec les agents du service technique communal. En contrepartie, chaque jeune a reçu la somme de 15 € pour une demie journée de travail.

En 2016, 14 jeunes âgés de 16 à 17 ans, ont bénéficié de ce dispositif.

En décembre, 5 jeunes ont entrepris une action citoyenne (sans rémunération). Ils ont nettoyé le centre bourg en ramassant les débris qui traînaient au sol.

Compte-tenu de la nature de certains débris, ces jeunes ont pu constater que ces déchets ne sont pas seulement le fait d'enfants ou de jeunes mais bien aussi le fait d'adultes.

Contact : Boris Garreau, 4 rue de Rennes à Cintré.

06.27.08.47.93. [boris.garreau@ufcv.fr](mailto:boris.garreau@ufcv.fr)



## Temps d'Activités Périscolaires

Fin décembre, les enfants de l'atelier arts plastiques ont exposé leurs œuvres devant l'école Arc En Ciel.

Les enfants de l'atelier « théâtre » et de l'atelier « danse » ont préparé un spectacle et ont invité leurs parents à assister à une représentation privée.

Dans un registre similaire, en début d'année scolaire, les parents des enfants du groupe de twirling ont eu la joie de voir leurs enfants se produire devant eux.

Ces spectacles font la joie des petits et des grands. En effet, les enfants aiment beaucoup restituer leurs prouesses artistiques. Les parents quant à eux sont ravis de découvrir les talents de leurs enfants.

En 2017, nous poursuivrons ces rencontres qui mettent en valeur, à juste titre, les activités des enfants.

Nous tenons à remercier Sandrine, maman d'un élève de l'école Arc En Ciel, venue aider l'équipe d'animation tous les vendredis de la période 4.

Si d'autres parents d'élèves ont du temps et des idées à partager, nous leur lançons un appel afin qu'ils se fassent connaître auprès du coordinateur, Boris GARREAU.

Chaque jour de TAP, ce sont 15 ateliers différents qui sont proposés aux enfants.



Jeux extérieurs GS-CP  
Ecole Saint Joseph



Atelier artistique CE1-CE2  
Ecole Arc en Ciel



Multi sports avec les 2 écoles

Contact :

Boris Garreau : 06 27 08 47 93- [boris.garreau@ufcv.fr](mailto:boris.garreau@ufcv.fr)

## Ecole Arc en Ciel

### Une nouvelle structure à l'école maternelle publique

Durant les vacances d'automne, une nouvelle structure de jeux a été installée dans la cour de l'école maternelle Arc-en-ciel. L'ancienne structure avait déjà été retirée fin septembre. Les élèves vont pouvoir encore passer des heures de joie et de plaisir sur ce nouvel élément installé par la municipalité.



*Christophe Lucas,  
Directeur des écoles publiques de Cintré.*

**A noter** Les articles transmis par les associations sont publiés sans coupure ni modification. Les idées, les affirmations ou opinions publiées sont sous la seule responsabilité de leur auteur et n'engagent en aucune façon la municipalité.

## Football Club Chapelle Cintré

### Le bilan sportif à fin 2016

Nous avons connu un début de saison compliqué en raison des retards dans la signature des joueurs. C'est dommageable notamment pour l'équipe U19 qui descend en D3 à l'issue de cette première partie de championnat. Cette rétrogradation aurait pu être évitée au regard de l'effectif actuel si les joueurs avaient respecté les périodes de signatures : nous sommes sûrs qu'ils auront à cœur de se reprendre sur la seconde partie de saison.

Les seniors eux aussi ont souffert de ce retard dans la complétude des licences et peinent en ce début de championnat. Passons très vite sur ces petites déceptions, nous avons dès à présent de grandes satisfactions sur cette première partie de championnats.

Pour la première fois sur les 3 équipes U13, 2 équipes évoluent dans les catégories District.

Les 2 équipes U15 se sont particulièrement illustrées en finissant toutes les deux en tête de leur championnat, elles accéderont ainsi au niveau supérieur, à noter la différence de buts impressionnante de l'équipe 1 (69 buts marqués pour 1 seul encaissé) !

Bravo aux U17 qui ont fait face à la difficulté et réussi à se maintenir en D2, continuez ainsi.

Nous n'oublions pas évidemment la pépinière à savoir les catégories U7, U9 et U11 qui progressent au fil des entraînements et des rencontres.



Les U 15



### Le traditionnel goûter de fin d'année

A l'occasion du dernier entraînement de l'année, le bureau, les dirigeants avec l'aide des parents ont organisé le goûter de fin d'année. Ce moment de convivialité très apprécié des joueurs permet de renforcer l'esprit club.



### Les opérations cafés du dimanche

L'an dernier pour financer notre projet de tournoi en Allemagne nous avons souvent accueillis les cintréens sur les marchés de Cintré le dimanche matin. Bien que cette année, nous n'avons pas de projet d'une telle envergure, le F3C est toujours présent sur le marché le dimanche. N'hésitez donc pas à venir nous rencontrer et prendre un bon café pour se réchauffer, et apprendre à connaître les bénévoles toujours prêts à vous accueillir chaleureusement.



## Le Logo du Groupement de Jeunes CHC

Comme nous vous avons informé lors du dernier bulletin d'information, le F3C a créé depuis juillet 2016, un Groupement de Jeunes avec le club voisin de L'Hermitage : GJCHC (Groupement de Jeunes Cintré / l'Hermitage / La Chapelle). Ce beau projet, qui doit être moteur pour l'avenir de nos 3 communes devait trouver un logo. Nous avons donc lancé un concours auprès des jeunes.

Nous avons reçu de nombreuses propositions et le logo de Louis un joueur U13 a été retenu (Merci et Bravo Louis). Ce logo viendra orner les nouvelles couleurs de maillots qui sont à ce jour toujours à l'étude. A suivre ....



Pour les amis du F3C, nous rappelons que toutes les infos sont disponibles sur le site du F3C [www.fccc.fr](http://www.fccc.fr). Pour cette nouvelle année 2017, on ne peut que souhaiter au club une belle dynamique, et ceci avant tout pour le bienfait des joueurs, dirigeants, bénévoles et supporteurs, ainsi que pour

le bien être de son éducateur Fabien, qui fait un bon travail sur les catégories jeunes. Nous n'oublions pas bien sûr Nicolas, Romain, Franck et Richard qui œuvrent à redonner cette dynamique nécessaire en seniors.



Groupe U 15—U 17— U 19



Club labellisé FFF



Les séniors



Entraînement d'hiver

## Pratique

Vos contacts :

BAUDAIS Sébastien, Président,  
06 81 19 73 81 [sbaudais@free.fr](mailto:sbaudais@free.fr)  
SOUCHET Fabien, Éducateur,  
06 59 38 27 39 [educateur@fccc.fr](mailto:educateur@fccc.fr)  
Toutes les infos sur le club, le G.J.,  
les matchs ... sur [www.fccc.fr](http://www.fccc.fr)

**Décllic** Développement de la Culture des Loisirs et de l'Imaginaire à Cintré



Décllic a organisé sa Zumba Party le 26 novembre 2016 au profit de l'association BJB (Les Bras et les Jambes Bretilliens).

113 personnes ont participé à cette manifestation (69 adultes et 44 enfants). Nous tenons à remercier tous les participants et les animatrices qui ont fait de cet évènement un vif succès.



A noter

les prochains évènements Décllic :

**19 mars 2017 : CARNAVAL**

**16 avril 2017 : CHASSE AUX ŒUFS**



## Raquette d'or tennis de table

Le club est un regroupement des communes de L'Hermitage, Cintré et la Chapelle-Thouarault. Pour la saison 2016-2017, le nombre de licenciés est de 62 joueurs. 4 équipes séniors sont engagées : le samedi, 2 équipes en Départementale 2 et une en Départementale 4 ; le mardi, une en Départementale 3. Il y a également des compétitions jeunes.

A la mi-saison, à la fin de la première phase de championnat, les 4 équipes séniors se sont maintenues dans leur division.

Côté loisirs, il est également possible de pratiquer le Ping sur différents créneaux à L'Hermitage et la Chapelle-Thouarault.

Pratique

Pour tout renseignement, contactez Michel Denais, secrétaire du club au 02.99.07.67.81, par mail à [atllaraquettedor.micheldenais@orange.fr](mailto:atllaraquettedor.micheldenais@orange.fr) ou consulter le site [raquettedor.kalisport.com](http://raquettedor.kalisport.com)



*Equipe séniors de Championnat Départementale 3 du mardi*

## Comité des fêtes

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2017 sera pour le comité des Fêtes l'occasion, une nouvelle fois, de mettre la commune de Cintré en effervescence, en organisant :



### **La course, la braderie.**

La **course** aura lieu le **5 Mars 2017** avec cette année, un beau soleil comme l'année dernière. Nous organisons en compagnie du VC Chavagne une course cycliste comptant pour le trophée de la Flume Marcel Blot avec la participation d'environ 500 coureurs (débutants, cadets et séniors pass-cycliste). Circuit d'environ 7 kms.



La **braderie** aura lieu le **30 Avril 2017** avec cette année **une nouveauté, les exposants devront réserver leurs emplacements à l'avance.**

Deux jours seront consacrés à cela, le **Samedi 1er Avril** et le **Samedi 8 Avril** de **9h à 17h** à la **salle la Grange** (tarifs **4 euros les 2 mètres** pour les particuliers et **10 euros les 2 mètres** pour les professionnels).

Nous l'espérons tous, un beau soleil, beaucoup d'exposants et de nombreux visiteurs.

L'ensemble du comité remercie amicalement toutes les personnes qui aident au bon déroulement de ces différentes manifestations et reçoit avec plaisir tous ceux qui souhaiteraient faire partie de notre sympathique groupe.

Président du Comité des Fêtes  
Patrick GIBOIRE.



## Découverte VTT Cintré

Bonne Année avec le DVTTCC !!

Le bureau et tous les membres du Découverte VTT Cintré sont heureux de vous souhaiter à tous une excellente année 2017.

L'occasion pour nous de faire un bilan à mi saison.

Le mois d'octobre a vu la participation de 8 de nos membres à la « Rando Silex », lors d'un WE VTT dans le Périgord. Une belle randonnée de 65 km au cours de laquelle nous avons pu découvrir et admirer les trésors (et les difficultés) de cette belle région.

En novembre, le club a organisé une sortie découverte de 25 km permettant à toutes les personnes extérieures à l'association de rouler en forêt de Montfort et apprécier les nombreux sentiers de ce beau terrain de jeu !



Cette année encore, tentez l'expérience en venant rouler un dimanche avec nous.

Débutants, curieux ou éternels du guidon, n'hésitez plus !!

**Rejoignez nous !!!!**

Contact : Guillaume BLOT - tel: **06 15 37 51 20**

[vtt.cintre@gmail.com](mailto:vtt.cintre@gmail.com)

Sorties les dimanches matins

Départ 9h depuis le parking de Proxi



Le DVTTCC au grand complet



Instant buvette sur le marché du dimanche

## Le Centre Intercommunal de l'Action Sociale

La commune de Cintré ne dispose pas d'un service social au sein de la mairie. Cette compétence a été déléguée au CENTRE INTERCOMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE basé à Mordelles, et ce dès sa création en 1965.

Depuis plus de 50 ans, les activités du C.I.A.S. se sont développées et tout un panel de services est proposé à la population de Cintré. Le site internet du CIAS a été restructuré au cours du dernier trimestre 2016. Nous vous invitons à le consulter : [www.cias-ouest-rennes.fr](http://www.cias-ouest-rennes.fr). Néanmoins, il nous a semblé judicieux de vous présenter 2 des principaux services du C.I.A.S. : la petite enfance, les soins et l'aide à domicile.

### LA PETITE ENFANCE

#### Les Multi-Accueils

(3 multi-accueils pour un total de 72 places)

- un espace aménagé et adapté aux besoins des enfants et au rythme de chacun
- un lieu de vie, d'éveil et de socialisation
- un lieu d'écoute et d'accompagnement des familles
- un lieu ouvert vers l'extérieur (partenariat avec les EHPAD, les médiathèques, l'école de musique,...).



Les modalités d'accueil : Accueil Régulier, Accueil Occasionnel, Accueil Occasionnel.

#### Les jardins d'enfants

Les Jardins d'Enfants accueillent les enfants résidant sur les communes du CIAS à partir de 15 mois et jusqu'à 4 ans. L'accueil se fait pendant la période scolaire. Encadré par deux professionnelles de la Petite enfance (diplômée d'état d'éducateur de jeunes enfants et CAP Petite En-



fance), le jardin d'enfants a la particularité d'accueillir le même petit groupe. Votre enfant construira ainsi ses repères au sein de ce dernier et établira au fil des séances de nouveaux liens : un premier pas vers la socialisation... Diverses activités sont proposées pour lui permettre de développer toutes ses capacités dans le respect de son rythme (activités motrices, activités favorisant le langage, la créativité, l'expression...).

Dans le cadre du projet pédagogique, la présence de l'enfant est nécessaire chaque semaine afin de lui permettre d'établir des repères.

#### Les ateliers d'éveil

Une matinée de jeux libres, de détente et de découvertes (transvasement, peinture, motricité, comptines, ...) pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leur parent, grand-parent, assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfants à domicile.



Premiers espaces de socialisation, les ateliers d'éveil sont ouverts à partir de 9h30 jusqu'à 11h30. Afin de respecter le rythme de sommeil des plus petits, l'arrivée et le départ sont libres.

Ils sont conçus comme des temps de partage autour du jeu, entre l'enfant et l'adulte accompagnateur. Encadrés par une animatrice, les ateliers d'éveil peuvent accueillir jusqu'à 15 enfants maximum.

#### Le R.I.P.A.M.E.

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants est un service d'informations autour de l'accueil du jeune enfant pour les communes de Chavagne, Cintré, Le Rheu, Mordelles, Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet.

#### Pour les parents, futurs parents:

- Information sur les différents modes de garde existants sur votre commune : diffusion d'une liste d'assistant(e)s maternel(le)s, les modalités de pré-inscription au sein des structures collectives du jeune enfant, la prestation du jeune enfant,...
- Information sur les démarches liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'une garde d'enfant à domicile (contrat de travail, bulletin de salaire, congés payés, rupture de contrat...)
- Accompagnement autour du projet d'accueil de votre enfant
- Echanges sur les relations parents/assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfant à domicile.

*A Cintré, les activités liées à la petite enfance se déroulent à la Maison des P'tits Bouts, rue de Rennes.*

Plus d'infos au sujet de la petite enfance au **02 90 02 36 85** ou [ripame@cias-ouest-rennes.fr](mailto:ripame@cias-ouest-rennes.fr)

## LES SOINS ET L'AIDE À DOMICILE

### Le Service d'Aide & d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Aide à la toilette, à l'habillage et au déshabillage  
 Aide au lever, au coucher et aux déplacements  
 Entretien du logement et du linge  
 Aide à la préparation et à la prise du repas  
 Courses  
 Surveillance de la prise des médicaments  
 Aide aux sorties  
 Lien social  
 Maintien des acquis  
 Accompagnement individuel.

7jours/7, de 8h00 à 20h00.  
 Aide dispensée par des auxiliaires de vie sociale diplômées d'état ou des aides à domicile.

### Le Service Polyvalent d'Accompagnement et de Soins à Domicile (SPASAD)

Le Service Polyvalent d'Accompagnement et de Soins à Domicile propose des prestations à la fois complémentaires et adaptées à la situation de chacun. L'objectif, en répondant à des besoins identifiés, est de permettre le bien-vivre et le maintien à domicile.

#### LES PUBLICS

Les services s'adressent aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap physique ou psychique de moins de 60 ans, aux personnes atteintes de troubles neurodégénératifs (Alzheimer, Parkinson...), aux aidants familiaux, aux personnes souffrant d'isolement social.

#### LE TERRITOIRE

Les services interviennent sur les 7 communes de Bréal-sous-Monfort, Chavagne, Cintré, Mordelles, Le Rheu, Saint-Gilles, Vezin-le-Coquet. Et en partenariat, pour l'ésame, sur les secteurs de Monfort-sur-Meu, Saint-Méen-le-Grand, Montauban-de-Bretagne, Bécherel.

### Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

#### LES MISSIONS

Ce service assure des prestations d'actes essentiels de la vie courante (soins d'hygiène, de nursing, aide à la mobilisation et transfert, prévention et éducation et soins relationnels) et intervient uniquement sur prescription médi-

cale.

#### LES ACTIVITÉS

Le SSIAD dispose à ce jour de 58 places( dont 50 places pour des personnes de plus de 60 ans et 5 places pour des personnes de moins de 60 ans atteintes de handicap physique et 3 places pour personnes de moins de 60 ans atteintes de handicap psychique.

La prise en charge par le SSIAD est effectuée selon les disponibilités et les charges de travail du service. Elle se fait selon une liste d'attente après une évaluation des besoins du patient à domicile par l'infirmière de liaison et en concertation avec la famille.

Les prises en charge sont assurées le matin entre 7h00 et 12h45 et le soir entre 17h00 et 21h30, 7 jours sur 7.

L'évolution de l'état de santé des patients pourra faire l'objet d'une réévaluation et ainsi modifier les passages ou proposer des relais plus adaptés avec d'autres services du domicile.

Le SSIAD est financé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sur la base d'un forfait global annuel.

#### LE SERVICE

L'équipe est composée d'aides soignants, encadrée par deux infirmières coordinatrices.

### Le Service de l'Equipe Spécialisée Alzheimer du Meu (ESAME)

Une coopération avec les Centres Hospitaliers.

Le service de l'équipe spécialisée Alzheimer du Meu est proposé avec une coopération active entre le CIAS à l'Ouest de Rennes et les Centres hospitaliers de Montfort-sur-Meu et de Saint-Méen-le-Grand. Il est financé pour 10 places, et intervient sur les 47 communes du territoire du Cias et des hôpitaux de Montfort-sur-Meu et de Saint-Méen-le-Grand.

### Le portage des repas

Le service du portage de repas a pour mission de proposer une prestation repas, aux personnes de + de 60 ans ainsi qu'aux personnes handicapées habitant sur une des 7 communes du CIAS.

Ce service est mis en place pour 3 repas minimum par semaine et pouvant aller jusqu'à 7.

Cette démarche se fait dans le cadre d'un plan individualisé de soins et ou d'aide à la personne.



Plus d'infos au sujet de tous ces services au **02.23.41.28.01** ou [spasad@cias-ouest-rennes.fr](mailto:spasad@cias-ouest-rennes.fr)

**LE C.I.A.S. C'EST AUSSI LE PÔLE SOLIDARITÉ AVEC LES SERVICES DE L'AIDE SOCIALE, LE POINT ACCUEIL EMPLOI, ET DIVERS AUTRES SERVICES** (la télé assistance, la carte « sortir», la carte invalidité, la carte stationnement, la CMU, la gratuité des transports urbains, des permanences avec des partenaires tels que le CIDFF, le CLIC, etc ...).

Plus d'infos sur [www.cias-ouest-rennes.fr](http://www.cias-ouest-rennes.fr)

## Activités commerciales & professionnelles

Alimentation générale,  
boucherie-charcuterie-traiteur,  
gaz, point « poste » et relais colis,  
point vert (Crédit Agricole),  
point bleu (Crédit Mutuel),  
Ouest-France et presse  
Française des jeux :

**CHOQUET Frédéric  
PROXI**

15 place du Centre  
02.99.64.07.24

Ateliers :

**FLEUR DE SEL/ LAVAZAY Valérie**

accessoires de mode et de déco au crochet,  
rideaux au crochet sur mesure.  
10 résidence Saint Roch  
06.32.70.77.77  
valerie.lavazay@laposte.net

**ROSÉE VERRE CRÉATIONS**

**LEBRETON Chloë**

Travail du verre au chalumeau.  
12 rue Paul Gauguin  
06.23.69.37.83  
Toutes les infos sur  
[www.rosee-verre.com](http://www.rosee-verre.com)  
et [couleurandco.blogspot.com](http://couleurandco.blogspot.com)

Bar-restaurant :

**GABORIT Jean-Jacques**

**Restaurant du Centre**

5 place du Centre  
02.99.64.16.33

Boulangerie – pâtisserie  
Point vente STAR + Ouest-France :

**DOUDOUX Eric**

**AR BARA**

5 place du Chêne Vert  
02.99.64.16.24

Bureau d'études bâtiment :  
(permis de construire)

**BAUCHÉ Chantal**

19 rue de l'Hermitage  
02.23.35.45.10

Caviste :

**L'ART DU VIN**

5 « La Barbaïs »  
02.99.64.16.43

Charpentier :

**LEBRETON Pascal**

12 rue des Ifs  
02.99.64.17.23.

Coiffeuses à domicile :

**GOVEN Sylvie**

7 impasse du Cormelet  
06.12.33.50.50.

**ISAB'ELLE et LUI**

26 rue Paul Gauguin  
06.74.48.14.00.

Détection réseaux—fuites d'eau—  
réparations :

**Entreprise B.D.R.**

**BOSCHER DÉTECTION RÉSEAUX**

5 bis impasse du Cormelet  
06.10.607.607.

Entretien mécanique à domicile :

**TUAL SERVICES**

rue de la Nouette  
07.86.58.83.68.

Equitation :

**HEIM Carine**

**CINTRÉQUESTRE**

6 « Les Bordes »  
02.99.64.12.90

Formation :

**NÉRAUD Elisabeth**

Cours particuliers . Entreprises : formation  
individuelle ou collective en orthographe.  
Particuliers (adultes/enfants) : formation en  
orthographe et en techniques de mémorisa-  
tion et d'apprentissage (mindmapping).  
Chèques CESU acceptés.  
06.47.70.01.30  
elisabeth.neraud@orange.fr  
[www.heol-formations.fr](http://www.heol-formations.fr)

Garagiste –mécanicien :

**AUTO REN**

Z.A. du Moulin - rue du Puisatier  
02.90.22.71.73 - 06.19.83.04.70 -  
06.51.65.12.56

Lavage vapeur ou haute pression :

**GUIGNET Jean-Philippe**

**AZUR VAPEUR**

6 chemin du Pâtis Cochet  
06.65.03.03.50.

Location-vente-maintenance d'instruments de mesure géophysique appliquée :

**A.B.E.M. France**  
**CADIOU Valérie & RUAULT René**  
 Z.A. du Moulin – rue du Puisatier  
 02.99.85.16.54

Magnétiseur - soins énergétiques :

**MESLÉ-BECKER Jeannine**  
 4 rue Paul Gauguin  
 06.70.81.77.08

Plomberie chauffage énergies renouvelables :

**EC THERMIE**  
 ZA du Moulin  
 Rue du Puisatier  
 02.99.22.15.11  
 06.70.80.42.89

Salon de coiffure mixte :

**REBOURS Roselyne**  
 11 place du Centre  
 02.99.64.05.11

Tapissier :

**LEBRET CONFORT**  
 1 rue des Ifs  
 02.99.64.01.25

Taxis :

**BESNARD Yann**  
 06.80.71.75.64

**URVOIX Patrice**  
 02.99.64.12.49

Services à la personne :

**ROULLIER Denis**  
 Règlement par chèque « EMPLOI SERVICE »  
 Entretien espaces verts & maçonnerie  
 4 rue des Châtaigniers  
 02.99.64.08.66 et 06.61.12.81.34

**SOS BRICO JARDIN**  
 RENAULT Pierre-Yves  
 Règlement en chèque CESU.  
 Entretien jardins et espaces verts, petits travaux de bricolage.  
 Le Moulin à Vent  
 06.21.58.14.01

Travaux publics - terrassement - assainissement - gestion de paysage :

**Entreprise Jean-Claude CHAUVEL**  
 1 « La Boffetière »  
 06.86.70.49.73

Travaux publics – terrassement :

**Entreprise Fabrice DURAND**  
 10 « La Bonnemais »  
 06.79.52.85.05

Vente à domicile :

**Elevage RENAUDIN**  
 (vente de viande bovine )  
 2 « Bintin »  
 02.99.64.10.10 et 06.17.65.87.64

**Les galettes de Flo**  
 Crêpes et galettes artisanales  
 27 rue de L'Outre Pré  
 lesgalettesdeflo@sfr.fr  
 06.35.42.49.30.

## Professions libérales

Infirmières :

**BECDELIEVRE Axelle**  
**LE BREC Marie-Eve**  
 3 bis Place du Centre  
 06.16.77.77.37

Kinésithérapeutes :

**PASQUIER-MOREL Sylvia**  
**BAUDRIER Charlotte**  
**BÉASSE Antoine**  
 3 impasse du Cormelet  
 02.99.64.18.18

Médecins :

**BREMOND Emmanuelle**  
**PARIS Alain**  
 2 rue des Hortensias  
 02.99.64.08.28

### A noter

Le siège social de votre activité est domicilié à Cintré et votre établissement est identifié par un N° SIRET, vous souhaitez figurer dans cette rubrique .... Veuillez adresser le libellé de votre annonce à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr)

## Le recensement



A noter : Se faire recenser avant 16 ans est impossible.

Dès la date anniversaire de leurs 16 ans, les jeunes, filles et garçons, doivent se présenter en mairie avec :

- le livret de famille
- leur carte d'identité
- un justificatif de domicile (facture établie au nom des parents).

L'âge minimal pour l'inscription en auto-école a été abaissé à 15 ans.

Cependant, l'âge à partir duquel les jeunes français doivent se faire recenser n'a, quant à lui, pas été modifié.

Ces jeunes gens n'ont pas à justifier de leur situation vis-à-vis des obligations du service national (attestation de recensement) pour une inscription en auto-école.

Plus d'infos sur : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## L'autorisation de sortie du territoire



L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire qui précise les mentions suivantes :

- les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur autorisé à quitter le territoire ;
- les nom, prénoms, date et lieu de naissance du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation, la qualité au titre de laquelle il exerce cette autorité, son domicile, sa signature ainsi que, le cas échéant, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique ;
- la durée de l'autorisation, qui ne peut pas excéder 1 an à partir de la date de signature.

Une fois complété et signé, le formulaire doit être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire et comportant les éléments suivants :

- ses nom et prénoms ;
- ses date et lieu de naissance ;
- sa photographie ;
- sa signature ;

- les dates de délivrance et de validité du document ainsi que l'autorité de délivrance.

Ce justificatif d'identité peut être :

- pour les titulaires de l'autorité parentale de nationalité française, la carte nationale d'identité ou le passeport ;
- pour les titulaires de l'autorité parentale, citoyens européens, suisses ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, la carte nationale d'identité, le passeport ou un titre autorisant le séjour en France ;
- pour les titulaires de l'autorité parentale non européens, le passeport, un titre autorisant le séjour en France ou un titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou apatride.

Ces documents doivent être en cours de validité (sauf la carte nationale d'identité et le passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans).

### Attention :

L'AST ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage nécessaires, le passeport seul ne valant plus autorisation de quitter le territoire français.

### À noter :

Il existe également d'autres mesures permettant de s'opposer à un éventuel départ non autorisé d'un mineur à l'étranger avec l'opposition à la sortie du territoire (OST) et l'interdiction de sortie du territoire (IST) .

Toutes les infos sont sur : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Et sur le site de la commune de Cintré : [www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr)

## La carte nationale d'identité et le passeport

Les services de la mairie de Cintré ne sont plus habilités à traiter les demandes de passeport (depuis 2009).

Il en est désormais de même concernant les demandes de carte nationale d'identité (depuis le 1er décembre 2016).

En conséquence, pour une nouvelle demande ou un renouvellement de carte d'identité ou de passeport, vous voudrez bien vous adresser à l'une des mairies d'Ille et Vilaine selon la carte reproduite ci-dessous.

**Avant de vous déplacer dans une de ces mairies, il vous est recommandé de prendre contact par téléphone car la majorité de ces mairies traite ces demandes sur rendez-vous.**

### TÉLÉ SERVICE DE PRÉ DEMANDE DE C.N.I. OU DE PASSEPORT

Par ailleurs, en vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un télé service « Pré-demande » a été mis en place pour une première demande de ou un renouvellement.

La demande de CNI ou de passeport (ou leur renouvellement), repose actuellement sur le document CERFA n° 12100\*02 (ou 12101\*02 pour les mineurs). Le nouveau télé service permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur ce CERFA.

#### Qui peut utiliser ce télé service ?

Ce télé service est en cours **uniquement dans les Yvelines et en Bretagne.**

#### Comment procéder sur le site internet ?

Je crée mon compte ANTS .

Je remplis mon formulaire de pré-demande en ligne .

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.

#### Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

Je contacte une des mairies habilitées afin de me renseigner sur les modalités d'accueil car **ces mairies reçoivent sur rendez-vous.**

Lors de mon déplacement en mairie :

- J'apporte mon **numéro de Pré-demande** , indispensable à la mairie,
- J'apporte également les **pièces justificatives** (avec le timbre fiscal le cas échéant).

#### Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- Vous délivre un récépissé de demande sur lequel figure le numéro de votre demande. Grâce à ce numéro, vous pourrez suivre l'avancement de la production de votre CNI ou passeport en ligne.

Le télé service de pré demande CNI ou passeport est accessible à partir de :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.ille-et-vilaine.gouv.fr](http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr)

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>



## Urbanisme



### Permis de construire en cours d'instruction :

TINE Adiouma, Clos de la Vallée, maison.

BOUTADJINE Nabil, Clos de la Vallée, maison.

SARL CHAUVEL, La Boffetière, construction auvent.

HEUZE Kevin & GABORIT Morgane, Clos de la Vallée, maison.

SIOEN Cyril et Stéphanie, Clos de la Vallée, maison.

RICHET Anthony, Clos de la Vallée, maison.

GAEC La Boffetière, permis modificatif, remplacement lagune de stockage.

MASTRINI-LEPLANOIS, Clos de la Vallée, permis modificatif maison (hauteur) et stationnement.

### Permis de construire accordé :

CHAUVEL Julien, BRIAND Pauline, Clos de la Vallée, maison.

### Déclaration préalable en cours d'instruction :

SDE, ZAC du Moulin à Vent, transformateur.

LECHAUX Christophe, 10 rue des Charmes, abri de jardin.

GICQUEL Pierrick, 3 résidence des Chênes, piscine.

PENARD Frédéric & KERVALET Hélène, 10 résidence des Magnolias, extension + modification porte garage.

BOSCHER Pierre-Yves, 5 bis impasse du Cormelet, remplacement clôture.

TRAON Dominique, 14 rue de Bel Air, abri de jardin.

### Déclaration préalable (autorisation accordée) :

EON Marie-Claude, 2 impasse du Lavoisier, changement fenêtres.

TRAON Dominique, 14 rue de Bel Air, changement fenêtres et ravalement.

CHOQUET Frédéric, 15 place du Centre, rideau de fer + bardage côté.

## Finis les sacs jaunes, place au bac !

**Courant mars**, un bac jaune sera déposé par les services de Rennes Métropole devant chaque pavillon ou petit collectif (de moins de 5 logements). Il n'est pas nécessaire d'être présent. Ce bac remplacera les sacs jaunes utilisés pour le tri sélectif.



Les consignes restent inchangées : bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages métalliques, papier et petits cartons seront à déposer dans ce bac, **sans sac**.

### Pour les habitants, ça change quoi ?

Les habitants sont invités à sortir leur bac **uniquement quand il est plein**.

Le jour de collecte reste inchangé jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. À partir de cette date, **la collecte des déchets recyclables aura lieu tous les 15 jours**, ceci afin d'éviter une hausse du coût du service.

Les rouleaux de sacs jaunes peuvent-être rapportés à la mairie ou en déchèteries.

Plus d'infos sur [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr) et sur [www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr) / onglet « la commune » / rubrique « communication »

Par téléphone au

**0 800 01 14 31** Service & appel gratuits

## Voirie et éclairage public



Désormais, depuis le 1er janvier 2017, lorsque vous constatez :

- un problème de voirie sur une route communale ou départementale du territoire métropolitain,
- une panne d'éclairage public sur la commune

Il convient que vous fassiez vous-même le signalement auprès des services de Rennes Métropole par le biais du guichet numérique en saisissant directement un



formulaire sur le site : [metropole.rennes.fr/signalementvoirie](http://metropole.rennes.fr/signalementvoirie)

## Eaux pluviales, eaux usées

Les services de Rennes Métropole assurent, depuis le 1er janvier 2017, la compétence assainissement.

En tant **qu'usagers des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées**, lorsque vous rencontrez **un problème sur l'un de ces réseaux**, vous devez **contacter l'exploitant** de notre commune qui reste **la SAUR**.

**SERVICES DE LA SAUR** pour les **eaux pluviales et les eaux usées joignables au 02.78.51.80.09**.

Concernant les **contrôles et les diagnostics d'installations d'assainissement**, il convient de s'adresser à la **cellule usagers de Rennes Métropole** au **02.23.62.24.86**. ou par courriel à [da-usagers@rennesmetropole.fr](mailto:da-usagers@rennesmetropole.fr)

## Infos utiles

[www.ville-cintre.fr](http://www.ville-cintre.fr)**Mairie** 02.99.64.16.31

Lu.	13h30-18h
Ma. 9h-12h	13h30-17h30
Me.	13h30-18h
Je. 9h-12h	13h30-17h30
Ve. 9h-12h	13h30-17h30
Sa. 10 h-12 h	

**Bibliothèque** 02.99.64.40.51

Me 10h-12h	15h-18h
Je.	16h30-18h
Ve.	16h30-18h
Sa. 10h-12h	

**Déchèterie**

A Mordelles	0800.01.14.31
Lundi au samedi	9h-12h 14h-18h
sauf mardi	

**N° urgence**

Pompiers	18 (fixe) 112 (mobile)
Médecin	15
SAMU	15
Gendarmerie	02.99.60.40.12
Pharmacie de garde	3237
Infirmières	06.16.77.77.37
Kinésithérapie respiratoire	02.99.64.18.18
Violences conjugales	02.99.54.44.88

## Récupération des bouchons



Collectez vos bouchons en plastique et déposez-les à l'accueil de la mairie.

En gardant vos bouchons :

- Vous soutenez la cause du handicap
- Vous respectez et préservez la nature
- Vous faites un geste solidaire et éco-citoyen.

1 tonne de bouchons recyclée = 3 tonnes de pétrole économisées.

Cette opération a été lancée en 2000 pour sensibiliser les enfants mais aussi les adultes sur l'impact de nos gestes quotidiens sur l'environnement. Le traitement de ces bouchons a déjà permis de fi-

nancer des milliers d'actions locales en faveur des personnes handicapées.

Je collecte les bouchons en plastique : je participe au maintien d'un environnement de qualité et mon geste rapporte des moyens financiers destinés à aider les personnes handicapées via les associations membres du réseau 1 bouchon, 1 sourire. C'est surtout une grande chaîne de solidarité où chacun est acteur.

Plus d'infos sur [www.1bouchon1sourire.org](http://www.1bouchon1sourire.org)



La photo ci-dessus a été réalisée durant la période de givre fin 2016.  
Remerciements à M. Marcel LEAL, cintréen, auteur de ce cliché.

## Contactez vos élus

N'hésitez pas à contacter vos élus

Par mail à

[mairie.cintre@ville-cintre.fr](mailto:mairie.cintre@ville-cintre.fr)

Par courrier adressé à :

Mairie ,7 place du Chêne Vert 35310 Cintré

Directeur de la publication : Jacques RUELLO

Conception, Réalisation, Impression : Mairie de Cintré

Pour recevoir le BIC Trimestriel par Newsletter , formulez votre demande par mail adressé à [bic.cintre@ville-cintre.fr](mailto:bic.cintre@ville-cintre.fr)